

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Approche historique et économique de la société - module 2			
Code	SOCM1B05ECOH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Benoît AMEZ</b> ( <a href="mailto:benoit.amez@helha.be">benoit.amez@helha.be</a> ) Luc DOCHY ( <a href="mailto:luc.dochy@helha.be">luc.dochy@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE :

- s'inscrit dans les cours généraux nécessaires à la poursuite de la formation ;
- vise à doter les étudiants des outils nécessaires à la compréhension de la société sous les angles économiques et historiques ;
- doit amener les étudiants à mieux comprendre leur environnement professionnel.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

#### Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'UE, globalement, les étudiants seront capables de décrire et analyser les réalités économiques et sociales qui caractérisent la société et leur environnement professionnel.

II. Au terme de l'activité d'apprentissage « économie », les étudiants seront capables :

- de décrire et expliquer le fonctionnement de l'économie nationale et mondiale ;
- de situer une entreprise/organisation dans un contexte plus large, en décrivant la rationalité des agents économiques ;
- de définir, identifier, décrire et expliquer les points de repère et les clés de compréhension des enjeux économiques qui conditionnent la pratique de la communication aujourd'hui.
- Résumer, décrire, expliquer, interpréter et critiquer l'actualité économique.

III. Au terme de l'activité d'apprentissage « histoire », les étudiants seront capables :

- de situer le processus d'évolution de la société contemporaine dans la longue durée et d'expliquer les causes et les conséquences des grands changements sociétaux qui font l'objet d'une analyse dans le cadre du

- cours.;
- d'analyser des faits historiques en les reliant, les distinguant, les situant en termes chronologique et d'espace ;
- d'analyser de manière critique des informations et des faits faisant le lien entre le passé et le présent;
- de développer une réflexion personnelle entre l'analyse historique des faits et leur communication à un plus large public (notion d'histoire publique)

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOCM1B05ECON Economie générale 25 h / 2 C

SOCM1B05HISTO Histoire contemporaine 25 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B05ECON Economie générale 20

SOCM1B05HISTO Histoire contemporaine 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

#### Principe général :

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

#### Exceptions après délibération du jury :

Cependant, en cas d'échec à 8/20 (ou inférieur à 8/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

#### **1) Evaluation du 1er quadrimestre (janvier) et modalités d'examens du 2e quadrimestre (juin)**

Cas n°1 : pour une UE organisée uniquement pendant le premier quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20, l'étudiant a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage en juin et de maintenir ainsi la note d'échec ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin. La note obtenue en juin annulera et remplacera celle de janvier, quelle qu'elle soit.

Cas n°2 : pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle de janvier relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20 en juin, l'étudiant a le choix soit de NE PAS représenter cette note partielle de janvier; soit de REMETTRE EN JEU cette note partielle en représentant l'évaluation en juin. La note obtenue en juin annulera et remplacera celle de janvier, quelle qu'elle soit.

Cas n°3 : pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage de l'UE pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier une

mention CM, PP, Z, PR ou FR: l'étudiant doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage en juin.

Cas n°4 : pour une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la notification des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en juin annulera et remplacera celle de janvier, quelle qu'elle soit.

## **2) Evaluation de 2e quadrimestre (juin) et modalités d'examens du 3e quadrimestre (septembre)**

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 3 des exceptions).

cas n°3 : une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer par écrit à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la proclamation des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en septembre annulera et remplacera celle de juin, quelle qu'elle soit.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie générale			
Code	23_SOCM1B05ECON	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc DOCHY ( <a href="mailto:luc.dochy@helha.be">luc.dochy@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours s'inscrit dans les cours généraux nécessaires à la poursuite de la formation. L'objectif est de doter les étudiants des outils nécessaires à une meilleure compréhension de leur environnement professionnel et de la société sous l'angle économique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Voir fiche UE

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le cours aborde le point de vue des entreprises : leurs objectifs et leurs contraintes, les concepts de fonction de production, de productivité et les évolutions récentes dans la gestion.

#### Démarches d'apprentissage

Cours magistral avec temps d'échange et séances de questions/réponses.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

séances de remédiation

#### Ouvrages de référence

JAUMOTTE C., Les mécanismes de l'économie, Editions De Boeck  
De WASEIGE Y., Comprendre l'économie politique, Editions Couleurs Livres

#### Supports

Syllabus et articles de journaux.

### 4. Modalités d'évaluation

## Principe

Examen écrit en session (100%)

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

## Dispositions complémentaires

### Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire contemporaine			
Code	23_SOCM1B05HISTO	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Benoît AMEZ (benoit.amez@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours d'histoire Module 2 analyse l'histoire au travers d'une thématique spécifique faisant le lien entre le passé et le présent. A partir de la réalisation d'un travail de recherche et d'une présentation orale, la volonté du cours est de redécouvrir les traces du passé, de s'interroger sur le sens accordé à l'histoire aujourd'hui et de permettre une meilleure compréhension de la société dans laquelle nous évoluons.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant (e) sera capable :

- De poser un regard critique sur la place accordée à l'histoire et le sens donné à celle-ci aujourd'hui
- D'acquérir des compétences en termes de développement d'outils de communication
- De rédiger un travail écrit comprenant une introduction, un corps de texte, une conclusion et une bibliographie et répondant à une question de départ
- De comprendre les règles de base de la critique historique et de les mettre en application dans un travail de recherche
- De communiquer les résultats d'un travail de recherche

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le cours comprendra :

- Une présentation synthétique du thème choisi cette année
- Une présentation du travail de recherche à effectuer ainsi que les consignes à respecter
- Une présentation des règles de base de la critique historique
- Une présentation méthodologique pour rédiger un travail de recherche

#### Démarches d'apprentissage

- Présentation magistrale via PPT et documents concernant la présentation du thème, le travail de recherche à effectuer, les règles de critique historique et la méthodologie pour rédiger un travail de recherche
- Temps de travail laissé aux étudiants pour réaliser leur travail de recherche par groupe et aide du professeur
- Éventuellement une sortie culturelle en lien avec la thématique

## Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants peuvent réaliser une grande partie de leur travail durant les séances du cours. L'enseignant reste disponible pour les aider et pour répondre à leurs questions.

## Ouvrages de référence

Une bibliographie succincte en fonction de la thématique choisie sera présentée au cours

## Supports

Les PPT reprenant les documents et les notes de cours seront disponibles sur Connect ED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Q2

Travail de recherche écrit par groupe de 4 ou 5 étudiants

Présentation orale des résultats de recherche par groupe lors de la dernière séance de cours

Travail écrit 70 %

Présentation orale 30 %

Q3:

Travail écrit 100%

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	30		
Période d'évaluation			Trv	70	Trv	100

Rap = Rapport(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Si les étudiants ne présentent pas le travail demandé pour la session de juin, ils obtiendront soit un PP (pas présenté) ou un PR (s'ils peuvent justifier la non-remise de ce travail par des raisons exceptionnelles). Ils devront donc en tous les cas présenter un travail d'une ampleur équivalente à celui qui devait être réalisé dans le cadre du cours lors de cette session de septembre.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).